

SIRS MONCHY-HUMIERES – BAUGY et BRAISNES/ARONDE COMITE SYNDICAL – SESSION ORDINAIRE 28 février 2023

L'an deux mille vingt trois, le 28 février, à dix-huit heures et trente minutes, le Comité Syndical du SIRS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la convocation de Madame NONIN Nathalie, La Présidente.

PRESENTS : Mme NONIN Nathalie, Mme GUERVILLE Karine, Mme GAMBE Véronique, Mme D'HEYGERE Françoise, Mme GRIMONPREZ Solange et M. FERRET Philippe.

ABSENTS REPRESENTES : , Mme JOSSEAUX Sophie représentée par Mme GUERVILLE Karine

ABSENTS EXCUSES :

ABSENTS : Mme CHARPENTIER Véronique, M. GARNIER François

Nombre de Conseillers afférents au Comité Syndical :	9
Nombre de Conseillers en exercice :	9
Nombre de Conseillers présents :	6
Nombre de Conseillers votants :	7
Date de la convocation :	28/02/2023
Date de l'affichage :	15/02/2023

ORDRE DU JOUR :

- ❖ Nomination du Secrétaire de séance
- ❖ Approbation de la séance du 27 septembre 2022

Délibération n°1/2023 – Demande d'acompte des participations Communales aux charges du Budget 2023 à hauteur de 25%

Délibération n°2/2023 – Approbation de la Convention de Service des ACM pour le SIRS de Monchy-Humières, Baugy et Braisnes /Aronde du 01/01/2023 au 07/07/2023

Délibération n°3/2023 – Augmentation du tarif de la cantine pour les instituteurs

Délibération n°04/2023 – Renouvellement du contrat de Mme Rocquencourt Kelly secrétaire du SIRS

Délibération n°05/2023 – Demande de subvention exceptionnnelle pour la classe découverte CE2/CM1/CM2 de M. DIDRICHE

Délibération n°06/2023 – Demande de Participation au Département pour l'Attribution d'une Aide de Fonctionnement pour l'Ecole Maternelle

Délibération n°07/2023 – Versement d'indemnités à l'institutrice pour la surveillance de la sortie d'école de Braisnes/Aronde

Délibération n°08/2023 – Proposition de sous-traitance au Centre Social de Ressons/Matz à compter de septembre 2023.

- ❖ Questions Diverses

◆ **Nomination du Secrétaire de Séance**

Mme GUERVILLE Karine a été désignée secrétaire de séance.

◆ **Approbation de la séance précédente**

Le Conseil Syndical adopte le compte-rendu de la réunion du 27 septembre 2022, à l'unanimité.

Vote exprimé par le Comité Syndical

Unanimité ~~o~~
A 7 voix Pour ~~voix~~ Contre ~~.....~~ Abstention(s)

◆ **Délibération 01/2023** : demande d'*acompte des participations communales*

Madame la Présidente informe le Comité Syndical d'une demande d'acompte à hauteur de 25 % des participations communales de 2022 afin de pérenniser la trésorerie.
Il vous est donc proposé de voter les montants suivants :

Monchy Humières : 15 827.00 €

Baugy : 5 361.00 €

Braisnes/Aronde : 2 834.00 €

Vote exprimé par le Comité Syndical

Unanimité ~~o~~
A 7 voix Pour ~~....~~ voix Contre ~~.....~~ Abstention(s)

◆ **Délibération 02/2023** : *Convention de Service des ACM pour le SIRS de Monchy-Humières, Baugy et Braisnes/Aronde*

.Madame la Présidente informe le Comité Syndical du renouvellement de la Convention de Service du Centre Social de Ressons/Matz du 01/01/2023 au 07/07/2023 au soir et demande l'autorisation de signer les documents si afférents.

Vote exprimé par le Comité Syndical

Unanimité ~~o~~
A 7 voix Pour ~~...~~ voix Contre ~~.....~~ Abstention(s)

◆ **Délibération 03/2023** : *Augmentation du tarif de la cantine pour les instituteurs*

Mme La Présidente informe le SIRS de la nécessité d'augmenter le repas des instituteurs pour le passer de repas de 3.10 Euros à 4.80 Euros au 01 avril 2023

Vote exprimé par le Comité Syndical

Unanimité ~~o~~
A 7 voix Pour ~~.....~~ voix Contre ~~.....~~ Abstention(s)

◆ **Délibération 04/2023** : *Contrat de Mme ROCQUENCOURT Kelly*

Mme La Présidente informe le SIRS du renouvellement du contrat de Mme ROCQUENCOURT Kelly, secrétaire du 01/01/2023 au 31/12/2023 pour 4 heures le mercredi après-midi révisable en septembre si passage au Centre SOCIAL.

Vote exprimé par le Comité Syndical

Unanimité où

A 7 voix Pour voix Contre Abstention(s)

◆ **Délibération 05/2023** : *Participation exceptionnelle pour la classe de découverte du CE2/CM1/CM2*

Mme la Présidente informe le SIRS de la demande de participation exceptionnelle de 1500.00 € pour la classe de découverte de M. DIDRICHE. Mme La Présidente propose d'accepter cette demande à titre exceptionnel.

Il vous est donc proposé :

- D'octroyer une subvention exceptionnelle de 1 500,00 € au titre de la participation du SIRS de MONCHY-HUMIERES – BAUGY et BRAISNES/ARONDE dans le cadre des sorties scolaires,
- D'imputer cette dépense à l'article 6251 – Voyages et déplacements,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Vote exprimé par le Comité Syndical

Unanimité où

A 7 voix Pour - voix Contre Abstention(s)

◆ **Délibération 06/2023** : *Demande de Participation au Département pour l'Attribution d'une Aide de Fonctionnement pour l'Ecole Maternelle*

Pour le bon fonctionnement de l'Ecole Maternelle, pour la surveillance des enfants pendant le transport scolaire et pour une aide aux sections enfantines implantées au sein du RPI de MONCHY-HUMIERES – BAUGY et BRAISNES/ARONDE, il convient de solliciter le concours financier du Département pour l'année scolaire 2022/2023

Il vous est donc proposé de :

- Solliciter le Département pour obtenir un concours financier au titre de l'année scolaire 2022/2023,
- Autoriser Madame La Présidente à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Vote exprimé par le Comité Syndical

Unanimité où

A 7 voix Pour voix Contre Abstention(s)

◆ **Délibération 07/2023** : *Versement d'indemnité à l'institutrice pour la surveillance de la sortie d'école de Braisnes/Aronde*

Mme La présidente informe l'assemblée qu'une délibération a déjà été prise en 2014 sous le numéro 18.

Cette délibération n'a pas lieu.

◆ **Délibération 08/2023** : *Proposition de sous-traitance au Centre Social de Ressons/Matz à compter de septembre 2023*

Madame la Présidente du SIRS de MONCHY-HUMIERES – BAUGY et BRAISNES/ARONDE informe le Comité Syndical du projet de la gestion du périscolaire matin et soir ainsi que la cantine au Centre Social de Ressons/Matz.

En effet, le Centre Social gère déjà le Centre de Loisirs, le mercredi et pendant les vacances scolaires, De plus, il délègue leur personnel pour la cantine et le périscolaire du soir.

Après en avoir délibéré, Madame La présidente propose :

➤ de confier la gestion de la cantine et du périscolaire au Centre Social Rural du Ressontois, à compter du 04 septembre 2023

➤ Autoriser Madame La présidente à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Vote exprimé par le Comité Syndical

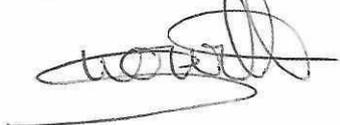
Unanimité où

A 7 voix Pour voix Contre Abstention(s)

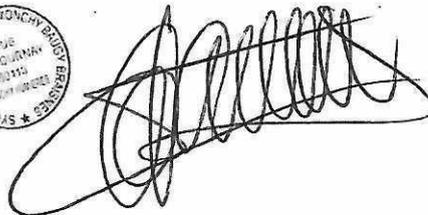
◆ Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 25

La Secrétaire de Séance,



La Présidente,
Nathalie NONIN



SIGNATURES

Mme NONIN Nathalie	Mme GUERVILLE Karine	Mme GAMBE Véronique	Mme CHARPENTIER Véronique
Mme D'HEYGERE Françoise	M. GARNIER François	Mme GRIMONPREZ Solange	Mme JOSSEAUX Sophie Représentée par Mme GUERVILLE Karine
M. FERRET Philippe			